

*St-Boniface, ce 19 août 1908.*

Le présent est pour certifier que nous avons examiné les crânes et les autres ossements découverts dans l'enceinte du fort St-Charles, lac des Bois, et que nous sommes d'opinion que ceux désignés:

No 1 Sont les ossements d'un jeune homme n'ayant pas dépassé 18 ans.

No 2 Sont les ossements d'un homme fortement constitué, d'une charpente robuste, âgé d'environ 50 ans, et d'après les contours du visage, il est probable que ces restes sont ceux d'un sauvage.

No 3 Sont ceux d'un enfant, ayant environ 7 ans.

No 4 Sont ceux d'un jeune homme, ayant au moins 20 ans, grand et probablement svelte.

No 5 Sont ceux d'un homme, ayant probablement 30 ans, fortement constitué et de taille moyenne.

Gordon Bell, M. D. C. M.

James Pullar, M. D. C. M.

G. A. Dubuc, M. D.

James Mc Kenty, M. D. C. M.

En foi de quoi, nous avons signé

A. Béliveau, chancelier de l'archevêché,

J. Blain, s. j.

J. Paquin, s. j.

L. A. Prud'homme, Juge.

Bernard Bisson, s. j.

Az. Gauthier, s. j.

Hormisdas Gervais, s. j.

Nous allons maintenant tirer quelques conclusions de ce qui précède. Les unes s'imposent, tandis que d'autres ne sont que fort probables.

Les mémoires de Lavérendrye nous donnent la longueur du fort qui est de 100 pieds. De la palissade sud, qui délimitait le fort de ce côté là, les 100 pieds nous amènent à un pied ou deux du rivage actuel, qui, du temps des Français, comme nous l'avons déjà dit, s'avavançait beaucoup plus au nord dans le lac. Il faisait face au lac. Sa largeur (de l'est à l'ouest) était de 60 pieds, (du côté ouest seulement) les pieux étaient solidés, de chaque côté, dans le sol par une double rangée de pierres, à une profondeur d'environ un pied et demi à deux pieds. Les 19 crânes se trouvaient à 44 pieds au nord de la limite sud du fort, et à 57 pieds du bord du lac. La grande cheminée double vers le fond (sud) du fort, réchauffait *les quatre coins du bâtiment*. C'était sans doute le logis des engagés et des serviteurs de Lavérendrye. La cheminée à l'est devait être celle de la résidence du gouverneur. Celle qui se trouve au nord appartenait à la maison du